

COMMUNE
DE
GRAYE-SUR-MER



Graye-sur-Mer

Informations municipales

Printemps 2012



Editorial du Maire



Cette nouvelle édition de notre bulletin municipal vous permettra de découvrir quelques réalisations et événements qui ont fait la vie de la commune depuis un an.

Tout d'abord notre Plan Local d'Urbanisme sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années, va bientôt être définitivement adopté. C'est un moment important qui engage l'avenir de notre commune.

Notre action s'inscrit également au sein de la communauté de communes « BSM » qui souhaite améliorer et renforcer l'accueil touristique. Nous y contribuons par des travaux de rénovation de notre gîte communal qui connaît une bonne fréquentation, ainsi que de notre camping qu'il faut toujours rendre plus attractif pour conserver un bon niveau de recettes.

Il faut encore veiller à maintenir en bon état nos infrastructures. C'est pourquoi nous venons de terminer le diagnostic global de notre réseau d'assainissement, ce qui nous permettra de hiérarchiser les travaux à réaliser à partir de l'année 2013.

Nous restons vigilants afin de conserver une situation financière saine, alors que dans le contexte difficile des finances publiques les contributions de l'Etat et les subventions diminuent. Pour la cinquième année consécutive, la fiscalité communale n'augmentera pas.

Un mot enfin sur notre école qui a pris sa vitesse de croisière dans ses nouveaux locaux. L'équipe d'enseignants est satisfaite et nos enfants s'y plaisent bien. Vous pourrez apprécier un volet de leur travail dans la page que nous leur avons réservée.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une période estivale agréable.

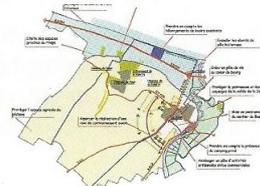
Jean-Pierre LACHEVRE

Le Plan Local d'Urbanisme bientôt achevé

Après de nombreuses complications techniques, l'élaboration du P.L.U. de la commune va bientôt arriver à son terme. L'enquête publique a eu lieu du 29 mars au 28 avril 2012 et lors de cette période, toute personne intéressée a pu prendre connaissance du projet qui était consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles et/ou échanger avec Monsieur Pierre MICHEL, commissaire enquêteur. Celles et ceux qui se sont déplacés ont témoigné du réel intérêt qu'ils portent à la vie de leur commune et nous nous en réjouissons. Nous vous remercions pour vos observations qui seront à prendre en considération dans le cadre des grandes orientations proposées

mais dont le choix est très contraint par la réglementation. Le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois après clôture de l'enquête pour rendre son rapport dont une copie sera mise à la disposition du public en mairie. Après étude des ultimes recommandations et mise en forme des dernières propositions, le Conseil Municipal pourra alors approuver le projet final qui sera transmis à la préfecture pour contrôle de légalité.

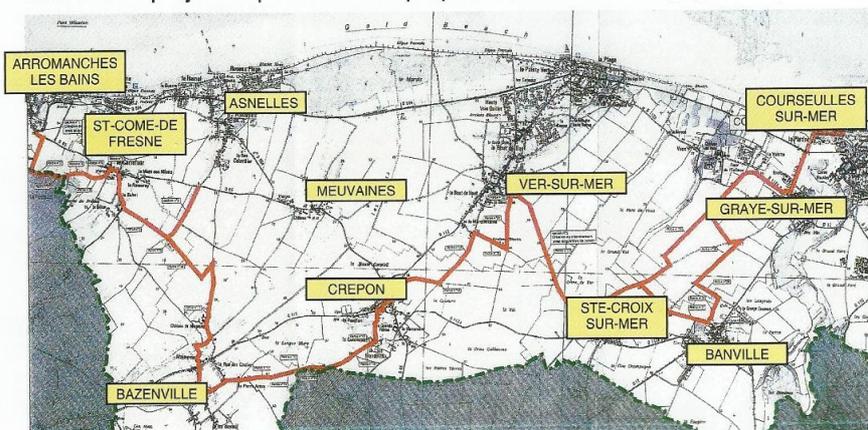
Le P.L.U. commencera à s'appliquer dès la date de son approbation.



Diversifier l'offre touristique et renforcer les structures d'accueil

La communauté de communes Bessin, Seules et Mer (B.S.M.) à laquelle nous appartenons et qui comprend 11 communes (voir carte ci-dessous), réfléchit depuis plusieurs mois, dans le cadre de ses compétences, à son avenir en matière d'offre touristique et de développement. Il ressort des deux études menées conjointement qu'il est indispensable de renforcer l'attractivité du territoire pour préserver l'équilibre sociodémographique de B.S.M et assurer une croissance satisfaisante de sa population, de trouver le moyen d'attirer et de retenir sur place la clientèle touristique qui en grande majorité ne fait que passer dans la région.

Les études préconisent trois orientations stratégiques en ce qui concerne le tourisme. Il s'agit d'actualiser les modalités du tourisme de mémoire, de revaloriser le tourisme balnéaire et nautique, de diversifier les filières complémentaires notamment le tourisme de caractère, le tourisme de nature et le tourisme de loisirs. Des projets importants sont proposés, il restera à dégager les priorités.



Il existe déjà des opérations qui sont réalisables notamment pour généraliser la pratique du vélo tourisme, de la randonnée pédestre et à cheval.

A titre d'exemple, voici le projet de boucle « vélo » entre Arromanches et Courseulles initié par BSM depuis plus d'un an et dont les premiers travaux commenceront cette année (coût : 384 256 € HT, projet subventionné à 48 %).

La commune de Graye cherche de son côté à renforcer les structures d'accueil touristiques situées sur son territoire.

Des travaux de rénovation du gîte communal ont été réalisés fin 2011 afin de s'adapter aux nouvelles normes en vigueur mais aussi pour améliorer le confort de la clientèle. Il a fallu remplacer la couverture d'une partie du toit, protéger et isoler la façade sud du gîte, créer une baie et une porte fenêtre. A l'intérieur, les aménagements principaux concernent le rez de chaussée avec la création d'une salle de bain, de toilettes et la transformation de la salle de jeu en pièce à vivre (pose d'un carrelage et d'un nouvel escalier...). Côté jardin, des travaux de terrassement complémentaires ont été nécessaires.



Subventionnée à 40 %, l'ensemble de l'opération a coûté environ 31 000 € hors taxe.

Un projet de restructuration et d'amélioration des équipements du camping municipal est prévu pour cet été. Le camping municipal de Graye est un atout important pour la commune. Il permet d'accueillir chaque année un grand nombre de vacanciers. En juillet 2012, de nouvelles normes de classement vont s'appliquer aux hébergements touristiques et le camping municipal sera concerné.

Afin de préparer le reclassement, la commission compétente a engagé une réflexion sur le fonctionnement et l'évolution de la fréquentation du camping municipal. Il est indispensable d'entreprendre une nouvelle série de travaux pour répondre à la modification des normes mais aussi pour redonner un regain d'attractivité à un camping qui a besoin de moderniser certains de ses équipements et services.

Le projet comprend cinq volets principaux :

1. Réfection et extension du pavillon d'accueil ;
2. Construction d'un point de vente multi-services : bâtiment en dur de 50 m² avec matériel spécialisé ;
3. Amélioration du confort et des équipements du bloc sanitaire (mise en place d'un faux plafond, travaux d'électricité, réfection des peintures intérieures et extérieures...);
4. Création d'une nouvelle signalétique (réorganisation des emplacements et de leur numérotation, localisation des espaces spécifiques, mise en place d'un plan d'évacuation des usagers...);
5. Réalisation de nouveaux aménagements extérieurs (renforcement de l'accessibilité aux emplacements et au bloc sanitaire, création d'une petite aire de jeu...).



Dalle béton du point multi-services



Création d'une nouvelle signalétique



Amélioration du bloc sanitaire

L'opération représente un investissement important financé en totalité par le budget autonome du camping. Les travaux à réaliser cette année sont déjà bien avancés. Une partie du travail est effectuée par des entreprises pour un coût estimé à 65 500 € HT. Le reste de l'opération est pris en charge par notre personnel technique en régie (21 000 € de fournitures et de matériel). Des demandes de subvention ont été déposées. L'extension du point d'accueil sera faite en 2013.

Présentation du syndicat « Calvados littoral espaces naturels »

Ce syndicat auquel adhère la commune de Graye, assure la gestion des espaces naturels propriété du Conservatoire du littoral et du département du Calvados. Les enjeux écologiques, paysagers et sociaux sont en effet très importants dans ces territoires.

Le syndicat poursuit 4 objectifs majeurs :

- La préservation des milieux humides (les marais de Graye sur la photo). Les travaux sont réalisés en priorité en partenariat avec des associations de réinsertion ou des lycées agricoles ;
- Le maintien des activités agricoles (pâturage, fauche). Sur l'ensemble des sites gérés, 342 hectares sont confiés par convention à 34 exploitants agricoles et 12 particuliers ;
- Le contrôle de la prolifération du gros gibier (sangliers, chevreuils...). Des conventions de chasse sont passées avec 8 associations ;
- L'accueil et l'information du public (sites historiques d'Omaha Beach et des batteries de Longues...).



Le syndicat emploie 11 agents (7 hommes, 4 femmes) qui contrôlent la bonne gestion des sites et assurent de nombreuses animations et visites à l'intention du grand public et des scolaires (voir l'article réalisé par les élèves de l'école).

Les actions du syndicat sont financées en majeure partie par le Conseil Général du Calvados. L'Agence de l'Eau Seine Normandie participe au financement des postes de gardes du littoral. Pour l'année 2011, la contribution financière de Graye au syndicat a été de 921 €.

Un projet éducatif à l'école sur le thème de la laisse de mer

C'est à la suite d'une sortie sur le terrain réalisée l'année dernière avec les enfants de l'école sur le bord de mer et commentée par un garde du littoral que le projet d'éducation à l'environnement cité ci-dessus a pu voir le jour.



Pour bien comprendre les explications qui vont suivre, il est nécessaire de rappeler que la laisse de mer est le lieu correspondant à la trace de la marée haute sur le haut de plage.

Les textes présentés ci-dessous ont été rédigés par les enfants de la classe de CP-CE1 de Madame Nobis (colonne de gauche) et de la classe de CE1-CE2 de Monsieur Culleron (colonne de droite).

Protégeons le gravelot à collier interrompu

Qui est le gravelot à collier interrompu ?

Les gravelots sont de tous petits oiseaux rares qui nichent sur la plage de Graye-sur-mer l'été et qui partent dans des pays chauds l'hiver.



Ces oiseaux sont noirs et gris ou marron, le mâle est plus foncé que sa femelle, il fait plusieurs nids dans la laisse de mer ou sur le sable et la femelle choisit dans lequel elle va pondre ses œufs.

Le nid du gravelot est fait avec des petits cailloux, des algues, des coquillages et des bouts de bois.

C'est une espèce protégée, parce que les gravelots sont en voie de disparition, alors, on leur met des bagues de couleur, vertes, jaunes, roses ou bleues, pour pouvoir les reconnaître et les compter.

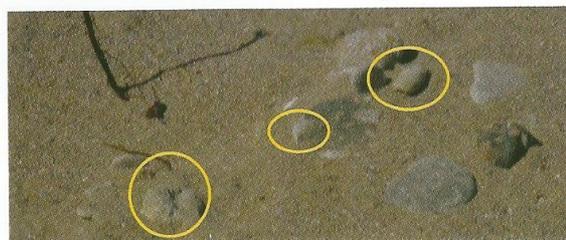
Comment protéger le gravelot ?

Le gravelot est en danger parce qu'il y a :

- des tracteurs qui roulent sur la laisse de mer et qui écrasent les nids et les œufs,
- des gens qui courent sur la laisse de mer sans regarder où ils mettent les pieds,
- des enfants ou des adultes qui jouent au cerf-volant, et écrasent les œufs des gravelots,
- des chiens qui se promènent sur la plage sans laisse et qui mangent les œufs.

Le gravelot est un oiseau fragile, il faut le protéger. Pour cela, voici ce qu'il faut faire :

- Ne pas jeter des déchets sur la laisse de mer car il s'y nourrit.
- Ne pas toucher les œufs car les parents peuvent les abandonner ensuite.
- Ne pas toucher ou capturer un oiseau, la loi l'interdit et ne pas les embêter.
- Ne pas marcher n'importe où car les œufs se confondent avec le sable et les galets.



Il ne faut pas non plus rouler en quad ou en tracteur là où les oiseaux nichent.

Il faut prendre soin de nos plages, les nettoyer et bien lire et respecter les panneaux.

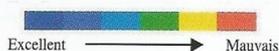


Chacun peut faire un petit effort pour protéger la nature.

Bien gérer le système d'assainissement pour garantir la qualité des eaux

La législation concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade impose la réalisation de profils de vulnérabilité. Ainsi une étude globale a été effectuée pour identifier les sources et les transferts de pollution susceptibles d'affecter la qualité de la baignade sur la plage de Graye. L'enjeu est important car une nouvelle directive européenne va durcir les critères d'évaluation de la qualité des eaux de baignade et il est important que nous conservions notre classement A qui atteste d'un très bon niveau de qualité.

GRAYE Brèche de Graye (201 analyses)



Qualité bactériologique des
eaux de baignade
Résultats d'analyse de 2002
à 2011

La plupart des analyses réalisées à la Brèche de Graye depuis 10 ans sont dans le bleu ce qui nous permet d'obtenir régulièrement un classement en catégorie A (6 fois sur les 7 dernières années)

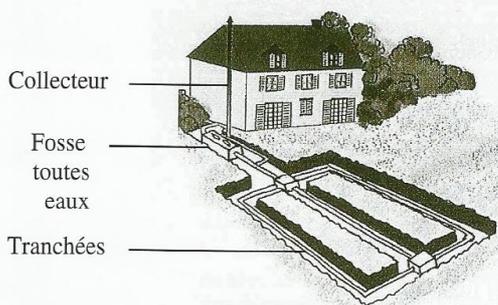
Les risques de pollution susceptibles de dégrader la qualité bactériologique de la plage porteraient sur des dysfonctionnements de la station d'épuration ou des débordements ponctuels d'un poste de refoulement sur le réseau des eaux usées, les apports d'eaux pluviales ayant un impact limité.

Il est donc très important de veiller au bon fonctionnement de la station d'épuration et les contrôles réguliers effectués montrent que les performances sont de très bon niveau. Il faut également veiller au bon état des 8 kilomètres de réseaux d'assainissement. A cet effet la commune a chargé la société Sogeti de mener une étude détaillée de diagnostic du système d'assainissement.



Des travaux sont à prévoir pour fiabiliser la collecte des effluents essentiellement rue Grande où une partie du collecteur sera remplacée et certains branchements réhabilités.

Par ailleurs un zonage d'assainissement a été réalisé afin d'identifier les meilleures solutions pour le traitement des eaux usées de la commune. L'assainissement collectif (le "tout à l'égout") apparaît comme la meilleure solution sur l'ensemble de la commune, sauf pour les écarts de la Valette (hors lotissement), Vaux et le Bisson où il est économiquement préférable de conserver des dispositifs d'assainissement individuel. Les deux possibilités sont envisageables à la Platine.



Un exemple de dispositif d'assainissement individuel

Les eaux usées arrivent dans une fosse toutes eaux. Les matières solides s'y déposent. L'effluent qui sort de la fosse est ensuite traité par le sol puis dispersé dans le sous sol par un système de tranchées.

A Graye, une vingtaine d'habitations ne sont pas raccordées au réseau "de tout à l'égout". Leurs eaux usées sont traitées par des dispositifs d'assainissement individuel à la charge des propriétaires qui en contre partie ne paient pas la redevance assainissement avec leur facture d'eau. Conformément à la Loi, la commune est tenue de contrôler le bon fonctionnement de ces installations et cette prestation est assurée par la société Veolia. Une redevance est perçue auprès des occupants des logements concernés pour couvrir les frais de diagnostic des installations. Des subventions ont été obtenues afin de réduire le montant de la dépense. A l'issue de la phase de diagnostic, les installations défectueuses devront être mises aux normes par les propriétaires afin d'éviter tout rejet polluant. Une réunion spécifique a eu lieu le 20 avril avec les usagers afin de les informer sur leurs obligations et sur la procédure de diagnostic.

Des activités de loisir et des rencontres pour tous

Le voyage communal 2011

Cette sortie du dimanche 3 juillet a conduit les 52 participants vers les bords de Loire.



Le groupe s'est d'abord arrêté au château de Montsoreau puis il s'est ensuite dirigé vers l'abbaye de Fontevraud pour une visite guidée.

Ce magnifique ensemble architectural a pu être préservé malgré les vicissitudes d'une histoire mouvementée et la restauration est en grande partie achevée. Au centre de l'abbatiale les gisants

de Henri II Plantagenêt, d'Aliénor d'Aquitaine et de Richard Cœur de Lion ont retrouvé leur place.



On retiendra aussi de cette journée bien remplie, le village troglodytique de la Rochemenier et en particulier son guide, excellent conteur qui a fait revivre pour un auditoire captivé les veillées d'autrefois et la vie simple des gens de ce village creusé dans le rocher.

Le voyage communal 2012 aura lieu
le dimanche 1er juillet en direction du parc
botanique de Haute Bretagne

Des animations pour les jeunes

Focus sur quelques animations de la
saison 2011-2012

L'arbre de Noël

Habituellement programmé un dimanche, l'arbre de Noël a eu lieu cette année le samedi 7 janvier à 17H à la salle de la Ruche. Etaient conviés les jeunes enfants de la commune et leurs parents qui sont venus assez nombreux.

La compagnie théâtrale Canteluna a présenté les fourberies de Renart, spectacle inspiré du Roman de Renart (XIII^{ème} siècle).



Renart, Isengren le loup, Chantecler le coq, Tibert le chat... étaient incarnés par de magnifiques marionnettes.



Pendant une heure, le jeune public fut attentif et amusé. A la fin du spectacle, les comédiens invitèrent les

enfants à voir de plus près les marionnettes et répondirent à leurs questions avant de se retrouver pour un goûter.

Sortie au Parc Festyland (samedi 28 avril)

Quelques réflexions recueillies au retour d'une journée pourtant pluvieuse révèlent que la météo n'a pas entamé la bonne humeur des participants, le plaisir d'être ensemble, d'éprouver et de partager des sensations fortes dans les manèges.



« La sortie à Festyland a été super, très bon après-midi passé avec les autres jeunes » **Florian**
« On s'est bien amusé » **Nicolas**
« Les sorties de Graye sont vraiment bien, on a de la chance » **Angèle**

Une journée pêche à la ligne aux étangs de Perelle à Creully a été proposée le samedi 12 mai pour clore la saison 2011-2012.

Le Club des Tamaris

Le Club, ouvert à toute personne intéressée, poursuit ses activités avec des rencontres bi-mensuelles et quelques sorties. Le calendrier des animations est affiché à la porte de la salle des Tamaris, rue de l'Eglise. On peut aussi le consulter sur le site Internet de la commune.



Visite du mémorial le 22 novembre 2011

Dernière sortie en date

Le Jeudi 3 mai avec la visite du musée de la Mine au Molay-Littry. **D'autres suivront**

Bibliothèque : le club met des livres à la disposition de tous ceux qui aiment la lecture. Le prêt est gratuit et se fait aux heures des réunions.

Le repas des aînés du 22 janvier 2012

70 personnes qui ont répondu à l'invitation de la municipalité et du CCAS, sont venues partager un déjeuner de fête autour de nos doyens, Madame Irène Barluet et Monsieur Luciano Ambrogini.



de Vaux en présence de notre Conseiller général François de Bourgoing.

Bonne humeur, chants et ambiance conviviale étaient au rendez-vous de cette journée se déroulant au Château

Manifestations à venir organisées par l'A.D.T.L.B.

Concert de musique de chambre joué par l'Ensemble de Basse Normandie, vendredi 29 juin, 20H30 à l'église de Ver-sur-mer.

Veillée de village, vendredi 23 novembre à la Ruche, Graye-sur-mer, 20H30.

Le Comité des fêtes

Nous accueillons de plus en plus de monde aux animations qui semblent répondre à vos attentes tout au long de l'année et nous vous en remercions.



Vide Grenier : ambiance

Nous tenons à vous donner, dès maintenant, pour vous permettre de l'intégrer à votre planning, notre prévision de programme pour les mois à venir.

Soirée moules/frites - Samedi 21 Juillet

20H au Terrain de sport (près de l'église)

Le feu d'artifice - Samedi 28 Juillet

22H30 au Terrain de sport

Vide Grenier - Dimanche 5 août

9H-18H au Terrain de sport

Soirée moules/frites - Samedi 8 septembre

20H au Terrain de sport

Repas Potée - Samedi 17 novembre

20H à la Ruche*

*Nous avons prévu notre repas du dernier trimestre, mais nous ne savons pas encore le menu exact que nous pourrions vous offrir.



Soirée moules-frites à la Ruche

Comme nous vous l'avions annoncé, la municipalité a mis à notre disposition un local à l'arrière de la salle des Tamaris, ce dernier nous permet d'entreposer tout notre matériel nécessaire à la réalisation de nos animations.

Nous vous remercions de votre participation et espérons vous compter encore plus nombreux lors de nos prochaines manifestations.

Poursuite de la restauration des dunes à la brèche de Graye



La première opération « plantation d'oyats » entreprise en février 2011 a donné des résultats satisfaisants. Le pourcentage de reprise qui est estimé à 70 % nous a amené à compléter cette action par une nouvelle intervention pour combler les espaces vides à l'automne 2011.



Une dernière opération a été organisée le samedi 31 mars 2012 pour réhabiliter une autre zone très dégradée. Un grand merci aux planteurs d'oyats bénévoles pour leur grande efficacité.

Informations complémentaires

Etat civil décembre 2010- avril 2012

Naissances

Stella LEROND
Valentine PLUJA
Pierre PICHON
Yannis CHAPLAIN
Louanne EVE
Tom GOUTEUX
Evan CORNOU

Décès

Marie-José Talois
Chantal Bail
Michel THOMASSIN
Nicole LAVARDE
Gilles HUIILLARD D'AIGNAUD
Philippe FOUQUES
Jean-Pierre FAUVEL
Monique LEDUC
Jacques YVRAY
Suzanne NOBLOT
Thérèse THIBERGE

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Le mardi de 10h à 12h – Le jeudi de 16h à 18h30
Le samedi de 10h30 à 12h30

Contact mairie et informations municipales

Tel : 02 31 37 90 59

Courriel : mairiedegraysurmer@orange.fr

Site : www.graye-sur-mer.org

Tarifs de location de la salle des fêtes de la Ruche à compter de 2012

Les travaux de rénovation entrepris l'année dernière ont conduit à une révision des tarifs

Week-end :

- Habitant de Graye : 300 € - Extérieur : 400 €
Electricité en plus

Conditions générales de location :

Acompte demandé à la réservation - Caution à la remise des clés - Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile

Tarifs de location du gîte communal (réf 1617)

Site : www.gites-de-France-calvados.fr

Réservation : 02 31 77 72 77

Communauté de Communes (B.S.M.)

10, rue de la Libération – 14114 Ver-sur-mer

Tel : 02 31 77 72 77

Courriel : contact@bessin-seulles-mer.fr

Site : www.bessin-seulles-mer.fr

Aide à domicile et Service à la personne

Tel : 02 31 77 02 03

Collecte des déchets

Sacs jaunes (cartonnettes, emballages, papiers, plastiques) : mardi toute l'année

Déchets ménagers exclusivement : Mardi toute l'année et vendredi du 15/06 au 15/09.

Sacs papier (tonte, feuilles, petites tailles) : 2 fois par mois, le jeudi. Prochains passages : vendredi 18 mai, 31 mai, 14 juin, 28 juin.

Encombrants (excluant électro-ménager, TV, Hi-Fi informatique, lampes...) : prochaine date le 30/11.

Apports volontaires de déchets et d'objets

Containers de la commune : verre

Déchetteries (gravats, métaux, gros branchages)

Containers spécialisés à proximité des grandes surfaces

Reprises obligatoires dans les magasins

Trions et recyclons les déchets

B.S.M. est responsable de la gestion des déchets ménagers. Elle perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui, après avoir baissé de plus de 20 % depuis 2009 pour les habitants de Graye, va cette année augmenter globalement de 5,9 % pour la communauté de communes. Une des causes de cette augmentation provient de la mauvaise performance de la CDC en matière de recyclage des déchets ménagers. Les volumes de matière recyclable sont en effet en diminution alors qu'ils devraient être en progression constante. Ce déficit contribue à augmenter le tonnage global des déchets ultimes qui sont stockés en décharge et donc les coûts.

A chacun de se montrer exemplaire

Cette situation préjudiciable résulte de nos comportements. Nous devons tous contribuer au recyclage des divers déchets (voir les précisions ci-dessus et le guide disponible à la mairie) qui sont à stocker à part dans des sacs pour les collectes ou à acheminer vers les containers de tri et les sites spécialisés. Ces gestes éco-citoyens sont essentiels pour une bonne gestion collective de nos déchets. Il en va de la responsabilité de chacun.